

Projet tandem franco-allemand « ambassadeur.ambassadrice des régions Bourgogne-Franche-Comté - Rhénanie-Palatinat »

La Maison de Rhénanie-Palatinat cherche pour le **Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté** un.e volontaire pour **8 mois de volontariat** dans le cadre du projet tandem « ambassadeur.ambassadrice des régions Bourgogne-Franche-Comté - Rhénanie-Palatinat ». Ce projet pilote est réalisé entre le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, l'institution équivalente allemande le *Landtag Rheinland-Pfalz* et la Maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon.

Déroulement et cadre :

En tant que volontaire, on s'engage dans les régions française **Bourgogne-Franche-Comté** et allemande **Rhénanie-Palatinat** (*Rheinland-Pfalz*) entre lesquelles un partenariat existe depuis 1962.

L'engagement commence au sein du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté à Dijon pour une **première mission de 3 mois** (octobre à décembre). Parallèlement, un.e jeune Allemand.e commence son engagement au sein du *Landtag* de Rhénanie-Palatinat, à *Mainz*. Les deux formeront un **binôme franco-allemand** et pourront échanger et se donner mutuellement des conseils - à la fois sur les missions, mais aussi pour des questions pratiques.

Dans les structures d'accueil (Conseil régional et *Landtag*) un **tuteur** et une **tutrice** sont les interlocuteurs directs pour les volontaires.

Une **formation au départ à l'étranger** ainsi qu'un échange entre les volontaires sont également prévus. En effet, après une première partie de mission au sein de sa région d'origine, les **volontaires continuent leur mission dans la région partenaire**. Le ou la volontaire français.e continuera son engagement au sein du *Landtag* de la Rhénanie-Palatinat à *Mainz* pour **cinq mois** (janvier à mai). Le ou la volontaire allemand.e sera parallèlement envoyé.e au sein du Conseil régional à Dijon.

Les volontaires sont accueilli.e.s au "Service Affaires européennes et Rayonnement international" de la Région Bourgogne-Franche-Comté et au sein du service de la coopération transfrontalière (*Referat für grenzüberschreitende Zusammenarbeit*) du *Landtag*.

Le volontariat s'effectue dans le cadre d'un **engagement de Service Civique**. Le contrat de Service Civique permet à la volontaire ou au volontaire de recevoir une indemnité d'environ 520 €/mois, versée par l'Agence de Services et de paiement. Aussi, une prestation complémentaire de la structure d'accueil sera versée si cette dernière ne peut pas fournir l'hébergement.

Pour la durée de l'engagement, le ou la volontaire disposera d'une assurance maladie, accident et responsabilité civile en France et en Allemagne.

Les volontaires participeront à une formation civique et citoyenne et une formation de premiers secours (PSC1) prises en charge par l'État français.

Une attestation sur les compétences acquises leur est remise à la fin du volontariat.

Missions et activités :

Le ou la volontaire sera ambassadeur ou ambassadrice des régions et soutiendra de manière active la promotion du partenariat des régions au sein des institutions respectives. Il/Elle contribuera ainsi à améliorer ses connaissances de l'institution partenaire, mais aussi à promouvoir le partenariat régional auprès d'un public plus large. À cet effet, en coopération avec les responsables, une campagne sur les réseaux sociaux pourra être lancée.

Pour marquer le 60^e anniversaire du partenariat de la Bourgogne-Franche-Comté et de la Rhénanie-Palatinat en 2022, les deux volontaires pourront soutenir la préparation d'initiatives originales.

Avec leur tuteur et leur tutrice, les volontaires pourront accompagner les acteurs de terrain en Bourgogne-Franche-Comté et en Rhénanie-Palatinat engagés dans des projets franco-allemands et ainsi soutenir des initiatives ponctuelles s'adressant à un jeune public.

À Dijon, les volontaires accompagneront le tuteur pour des interventions de sensibilisation à la mobilité internationale au sein des établissements scolaires et pourront témoigner de leurs expériences.

À Mayence, les volontaires pourront soutenir la tutrice dans ses missions au sein du conseil rhénan (*Oberrheinrat*) et au sein du Conseil parlementaire inter-régional (*Interregionaler Parlamentarierrat*). Si le ou la volontaire le souhaite, il ou elle pourra soutenir le service pour l'éducation politique (*Referat für politische Bildung*) auprès des jeunes et des multiplicateurs.

Particularités :

Être ambassadeur ou ambassadrice des régions Bourgogne-Franche-Comté - Rhénanie-Palatinat, c'est vivre une expérience concrète de la citoyenneté européenne !

Pour cet engagement, il est préférable :

- d'avoir envie d'international et d'Europe ;
- de vouloir développer ses connaissances sur les structures administratives et les fonctionnements des institutions des deux pays au niveau régional ;
- de vouloir améliorer ses compétences linguistiques en français et en allemand.

Envie de participer ?

Si vous êtes intéressé.e, envoyez-nous une lettre de motivation et un CV avant le **22 août 2021** à : candidatures@ve-fa.org